

Image not found or type unknown



Taxe d'habitation très excessive

Par **guigui**, le **07/01/2010** à **14:56**

Bonjour,

En octobre 2009, j'ai reçu un taxe d'habitation de 1300 euros (j'habite ds 53 m2- F2-) avec mon conjoint. Nous travaillons tous les 2, ne sommes pas mariés, ni pacsés.

Peut il s'agir d'une erreur?

Comment faire pour vérifier ce montant?

Je vous remercie par avance